



COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mardi 24 octobre 2023 - Palais d'État Mahazoarivo

Le Conseil des Ministres s'est tenu ce mardi 24 octobre 2023 au palais d'État de Mahazoarivo. Il était présidé par le Premier Ministre, NTSAY Christian, Chef du Gouvernement collégial, conjointement avec les Ministres, le Secrétaire Général de la Présidence de la République, le Secrétaire Général Adjoint, le Directeur de Cabinet de la Présidence de la République et le Directeur en charge des affaires juridiques.

I- COMMUNICATION VERBALE

MINISTERE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le Conseil des ministres a approuvé la signature de l'accord de coopération entre le ministère de la Défense nationale et la direction générale des douanes concernant le projet de création de l'Académie des douanes et la construction du bâtiment de Ecole de l'Etat-Major.

L'objectif commun du Ministère de la Défense Nationale et de la Direction Générale des Douanes est d'améliorer continuellement la qualité de la formation des employés dont ils ont la charge. Raison pour laquelle ils ont conclu cet accord, dont les points sont les suivants :

- La restitution à l'Etat ou désaffectation du terrain dénommé « Cercle Mess Mixte de la Garnison de la région Militaire n°3 » titre If 14161-BA, à Toamasina qui servait au Ministère de la Défense Nationale, et qui sera donné à la Direction générale des douanes pour créer l'Académie des Douanes ;
- La Direction Générale des Douanes prendra en charge la construction d'infrastructure conforme aux conditions particulières requises pour la formation des militaires dénommée École de l'Etat-Major.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Conseil des Ministres a approuvé la participation de Madagascar au 124ème Conseil Permanent de la Francophonie et la 44ème Conférence Ministérielle de la Francophonie qui se tiendront à Yaoundé - Cameroun du 03 au 05 novembre 2023.

Le thème de cette année est « La bonne gouvernance : un gage de stabilité politique, économique et culturelle pour les citoyens francophones ». La ministre des Affaires étrangères conduira la délégation malagasy à ce Sommet.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le Conseil des Ministres a approuvé de procéder à la réhabilitation de la prison d'Ambatoboeny et des prisons d'Ambatondrazaka, Ankazobe et Maintirano.

Les travaux de réhabilitation ont pour objet de maintenir le respect des normes carcérales et respecter les droits des détenus. Ainsi, la réhabilitation de la prison d'Ambatoboeny a pour fin d'accueillir une partie des détenus de Mahajanga, qui travailleront au sein du camps pénal. Pour Ambatondrazaka, les travaux ont pour objet la construction de cellules séparées pour les détenus féminins et les mineurs. La réhabilitation des cellules pour mineurs se fera à Ankazobe. Pour Maintirano en particulier, parce que plusieurs travaux seront réalisés, et aussi parce que la fin de l'année budgétaire est proche, il a été décidé que la moitié du budget sera utilisée en 2023.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge par l'État des taxes et droits de douane pour l'importation des équipements en provenance de Chine nécessaires à la mise en œuvre du projet présidentiel MIAMI à Toamasina.

Le Conseil des ministres a approuvé l'octroi de crédits supplémentaires pour les dépenses de fonctionnement de l'Agence malgache de lutte contre le blanchiment d'argent ou SAMIFIN. Ce crédit servira à financer les activités suivantes :

- Travaux de construction d'infrastructures ;
- Participation aux rencontres internationales au sein du Groupe « Egmont » ;
- Paiement des contributions internationales ;
- la consommation Internet ;
- Mise en œuvre du Plan de Conformité ;
- Diffusion de l'Évaluation Nationale des Risques
- Réaliser les tâches requises par la mission spéciale venue à Madagascar appelée « Mission de Haut Niveau » ou HLM.

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

Le Conseil des Ministres a approuvé que la Commission Électorale Nationale Indépendante ou « CENI » procédera à l'achat de quatre (04) véhicules gouvernementaux pour lui permettre de remplir ses tâches et atteindre les objectifs qui lui sont fixés dans le Plan de travail pluriannuel. Deux (02) SUV et deux (02) minibus seront achetés au titre de cette approbation.

MINISTÈRE DU TOURISME

Le Conseil des ministres a approuvé l'organisation d'un événement spécial pour plusieurs vols en montgolfière qui auront lieu du 5 au 26 novembre 2023.

Le but de cet événement est de proposer différents services pour promouvoir le tourisme à Madagascar. De nombreux touristes de différents pays viendront piloter sept (07) montgolfières et passeront par plusieurs villes : Ampefy, Antsirabe, Ambalavao, Fenoarivo Andonaka, Isalo et l'Allée des Baobabs Morondava. Le Ministère du Tourisme ouvrira officiellement l'événement le 5 novembre 2023, sur l'avenue de l'Indépendance devant l'hôtel de ville d'Antananarivo.

MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Dans le cadre du projet d'extension du port de Toamasina, certains équipements importés ne sont pas encore arrivés dont les taxes et droits de douane ont été prise en charge mais étaient classés sous ce que l'on appelle admission temporaire spéciale (ATS). Toutefois, la possibilité de le faire est limitée à quatre (04) ans, donc si ce délai expire, les matériels devront être restitués. Ces équipements, pour la plupart importés en 2018, sont encore nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Le Conseil des Ministres a donc approuvé la prise en charge par l'État des taxes et droits de douane qui devraient être payés sur ces équipements afin qu'ils puissent être utilisés localement pour une durée indéterminée et surtout pour la mise en œuvre en toute sécurité de l'extension du port de Toamasina

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Le Conseil des Ministres a approuvé la signature du premier avenant de l'accord fait le 6 août 2023 relatif aux mesures d'intervention complémentaire de l'Etat pour l'achat de combustible « HFO » de la société JIRAMA pour assurer l'approvisionnement de 17 000 m3 par mois. Deux raisons ont mené à cet avenant :

- L'augmentation du prix de fourniture du carburant dit « HFO » du fait de l'augmentation des « platts » ;
- D'autre part, l'augmentation du besoin en HFO au sein de l'entreprise JIRAMA dans la saison sèche en cours (octobre à décembre) : s'il était de 15 000m³ il augmentera de 2000 m³ ;

Cet accord a été signé par le Gouvernement malgache (Ministère de l'Économie et des Finances, Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures), la JIRAMA et JOVENA.

MINISTERE DE L'EAU, DE L'HYGIÈNE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil des ministres a approuvé la prise en charge par l'État des taxes et droits de douane sur l'importation de véhicules et équipements en provenance de la JICA pour le Projet de Gestion des Déchets Solides pour une ville propre à Antananarivo ou GESDA.

Le Conseil des ministres a approuvé la prise en charge spéciale par l'État des taxes et droits sur l'importation des équipements d'énergie solaire pour les infrastructures d'eau potable ou « AEP » dans les communes rurales d'Antanimora, Andalatanosy et Isoanala dans les régions d'Androy et d'Anosy.

L'importation de ces appareils est incluse dans le projet RANOSOL qui vise à améliorer l'approvisionnement en eau potable à long terme et à lutter contre la sécheresse dans la région sud de Madagascar. La Fondation Energie pour le Monde (FONDEM) et l'Alimentation en Eau dans le Sud (AES) travaillent ensemble sur ce projet.

SECRETARIAT D'ÉTAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AU SEIN DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge par le Ministère des coûts de l'Etude d'Impact Environnemental (EIE) et du Plan de Gestion Environnementale (PGE) concernant le premier volet du projet d'amélioration de TANA-MASOANDRO.

Le Conseil des Ministres a approuvé l'offre présentée par l'entreprise titulaire dans la deuxième tranche des travaux de construction du "Beach Games" de Toamasina (MIAMI SUD) et de la plage de Seranandaka-Toliara.

Le Conseil des ministres a approuvé les offres proposées par les entreprises adjudicataires qui entreprendront les travaux de construction des maisons appelées "maisons communautaires" à Farafangana, Fenoarivo Atsinanana, Vatomandry, Mahanoro et Mananjary.

Ces constructions s'inscrivent principalement dans le projet d'aménagement et d'amélioration de l'habitat. Il y a douze (12) bâtiments qui seront construits, et ils peuvent être utilisés de plusieurs manières : ils peuvent être utilisés comme bureaux de fokontany pour les fokontany qui n'en ont pas encore, ils peuvent être utilisés comme lieux de réunions, ou pour de nombreuses activités et surtout, l'hébergement des victimes en cas de catastrophe naturelle comme un cyclone.

SECRETARIAT D'ÉTAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AU SEIN DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge par l'État des taxes et droits de douane pour l'importation des équipements nécessaires à la construction du transport par câble du tronçon Soarano-Ivandry de la route Orange reliant Anosy et Ambatobe.

Les équipements qui seront importés dans ce nouveau lot sont ceux qui serviront aux appareils n°2-3 tels que les pylônes, et les accessoires qui les accompagnent, il y a aussi les accessoires nécessaires aux gares.

II- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Adoption du décret pour transférer les fonds supplémentaires d'un montant de 3.947.190.000 Ariary du ministère de l'Economie et des Finances pour le budget 2023 et seront confiés à la Commission Electorale Nationale Indépendante pour l'organisation de l'élection présidentielle.

III- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

Adoption du décret portant nomination de **Madame ANDRIATSIMIHETRY RAMESY Farasoambolanoro Marie Jackia**, Gouverneur de la région Analamanga par intérim.

Fait ce 24 octobre 2023

Les Porte-Parole du Gouvernement collégial,
Ministre de l'Aménagement du territoire et des services fonciers
RAMAHOLIMASY Pierre Holder

Ministre de la Communication et de la culture par interim,
RAHANTANIRINA Gabriella